

Principes directeurs de la Fondation Foyer Schöni

La Fondation Foyer Schöni est une organisation à but non lucratif. Elle propose des possibilités de logement et de travail à des adultes présentant des difficultés psychosociales.

Toutes les prestations sont bilingues français et allemand.

La Fondation est neutre sur le plan politique et confessionnel.

Notre mission

- > Nous proposons des possibilités de logement et de travail à des adultes qui ont besoin d'un soutien professionnel en raison de difficultés personnelles, sur différents sites à Bienne et environs.

Cela signifie que nous aidons les résident·e·s à

- faire face activement à leur situation
- reconnaître et à accepter leurs difficultés
- développer de nouvelles perspectives et définir des priorités
- accepter leur situation momentanée.

- > Nous offrons des prestations de prise en charge qui encouragent **les compétences de vie pratiques** des résident·e·s, contribuant ainsi à leur **réinsertion sociale**.

Cela signifie que nous aidons les résident·e·s à

- organiser leur vie quotidienne (hygiène personnelle, alimentation, ménage, loisirs, prise de médicaments, respect des accords, etc.)
- participer aussi activement que possible à tous les domaines de la vie quotidienne
- prendre part à la vie sociale et culturelle
- renforcer et développer des compétences leur permettant de trouver leur place, de nouer des contacts et de les maintenir, d'élargir leur cercle de relations et d'adopter un comportement ouvert à tous les niveaux.

Nos objectifs

- > Nous voulons aider nos résident·e·s à **vivre une vie indépendante** autant que possible et à gérer **leur quotidien de manière responsable**.

Cela signifie que

- nous basons notre travail sur les ressources personnelles des résident·e·s, afin qu'elles puissent organiser leur vie avec la plus grande autonomie possible
- nous motivons les résident·e·s à participer aux processus de décision
- nous encourageons les résident·e·s à assumer la responsabilité de leurs actions
- nous passons des accords clairs et fermes avec les résident·e·s
- nous laissons les résident·e·s structurer et aménager leur journée.

- > Par notre travail, nous voulons permettre aux résident·e·s de **participer à la vie normale** autant que possible.

Cela signifie que les résident·e·s

- doivent pouvoir se sentir à l'aise sans gêner ni blesser les autres
- respectent les règles et les valeurs communes au sein de notre institution comme à l'extérieur
- vivent avec le minimum de restrictions

Nos principes de travail

- > Nous effectuons un **travail d'encadrement sociopédagogique** compétent, basé sur des méthodes reconnues, respectueux du cadre légal et du code de déontologie du travail social selon « AvenirSocial ».

Cela signifie que nous

- partons de la situation donnée pour aider les résident·e·s à « réussir » leur vie quotidienne
 - nous abordons franchement la question des valeurs et des normes que nous définissons ensemble
 - considérons qu'un cadre positif constitue un bon terrain d'apprentissage
 - sommes capables d'identifier des schémas de comportement
 - effectuons notre travail relationnel dans un cadre bien défini.
- > Nous travaillons dans une optique orientée ressources et solutions, nous encourageons les résident·e·s à se responsabiliser et nous les aidons à se prendre en main.
 - > Nous respectons les résident·e·s et leurs besoins et nous sommes un partenaire fiable dans la concrétisation de leurs objectifs personnels.
 - > Nous nous considérons comme membre d'un réseau de prise en charge psychosociale ; nous entretenons une collaboration et une coordination actives avec des organisations qui poursuivent des buts semblables à ceux de notre institution.
 - > Nous veillons à un **bon climat de travail**, encourageons systématiquement le développement du personnel et un **style de conduite participatif**.

Cela signifie que

- les membres du personnel adoptent une attitude ouverte, collégiale et respectueuse
 - la charge de travail s'inscrit dans des limites raisonnables et qu'elle est régulièrement réévaluée
 - les membres du personnel peuvent participer activement aux processus décisionnels importants, avec le soutien de la direction
 - la communication entre la direction et les membres du personnel est ouverte et directe.
- > Nous veillons en permanence à la **sécurité des résident·e·s et des membres du personnel**, pour éviter les accidents et les incidents ainsi que pour prévenir les maladies.

Cela signifie que nous

- évaluons systématiquement les dangers actuels et leur probabilité d'occurrence à l'aide d'une analyse des risques

- prenons des mesures ciblées pour réduire la probabilité d'occurrence
- disposons d'un concept de pandémie, également pour pouvoir faire face en cas d'événement grave.

> Nous révisons régulièrement nos objectifs et nos processus à l'aide de **structures de communication claires, simples et souples.**

Cela signifie que les processus de communication et de travail de notre Fondation sont

- simples et appropriés
- clairs et compréhensibles
- directs et transparents
- accessibles et vérifiables dans les domaines respectifs.

> Nous encourageons en permanence **le développement et l'assurance de la qualité.**

Cela signifie que nous

- développons l'offre en fonction des besoins
- effectuons des interventions effectives
- faisons notre possible avec les moyens à disposition.